

Internats d'excellence : 54 projets de création ou de réhabilitation...

8-10 minutes

Les internats d'excellence sont de "véritables tremplins vers la réussite", affirme Jean-Michel Blanquer, le 26 mars 2021, à l'occasion d'un déplacement à Brécey (Manche). Il dévoile la liste des 54 projets retenus dans le cadre du plan de relance. Ils bénéficient d'une aide de 50 M€ de l'État, complétée par un cofinancement à hauteur de 50 % des collectivités territoriales. Si les internats d'excellence existent depuis une dizaine d'années, le gouvernement souhaite les "redynamiser" à travers le label "internat du XXI^e siècle". La campagne de labellisation court jusqu'au 30 avril.



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de Nathalie Élimas, secrétaire d'État chargée de l'Éducation prioritaire en visite à l'internat d'excellence du collège de Brécey, dans la Manche. MaxPPP - © PhotoPQR/Ouest France/MAXPPP

"L'internat s'adresse à tous les collégiens et lycéens motivés qui souhaitent changer de cadre de vie pour réussir leurs études, construire leur projet professionnel, développer leur sens de la vie en communauté et des responsabilités", détaille Jean Castex, dans le dossier presse, détaillant les internats d'excellence. Le Premier ministre qui devait se rendre en Normandie pour annoncer les projets d'internats d'excellence retenus dans le cadre du plan de relance a finalement annulé son déplacement ([lire sur AEF info](#)).

Jean Castex voit dans les internats d'excellence "un accélérateur

de l'égalité des chances pour des élèves de mérite". Ces établissements ciblent notamment un public scolaire défavorisé, soit par sa condition sociale ou familiale, soit par sa situation économique ou géographique. Les élèves des QPV et des territoires ruraux sont "particulièrement concernés", précise le dossier presse.



Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse

| *Droits réservés - DR*

"Nous allons être très vigilants sur le recrutement des élèves. Il faut avant tout des élèves motivés. C'est le premier critère", précise Mostafa Fourar, délégué national aux internats, à AEF info. Le recteur de Toulouse veut "changer le regard sur les internats". "Ce ne sont pas seulement des lieux d'hébergement", insiste-t-il. Le "challenge", selon lui, réside dans la capacité à amener des élèves de zones urbaines à s'inscrire dans des internats de zones rurales et inversement, même s'il n'exclut pas qu'un élève s'inscrive dans un internat proche de chez lui.

L'EXIGENCE D'UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE AUTOUR DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Les internats d'excellence veulent être des "marqueurs de leur territoire" dont le projet éducatif se construit "en étroite concertation avec les collectivités territoriales" et s'enrichit "de nombreux partenariats locaux". Certains internats d'excellence ont une "coloration" thématique autour d'une pratique sportive ou culturelle, ou professionnelle s'ils sont adossés à des lycées des métiers. "Il doit y avoir une alliance éducative autour du projet pédagogique,

avec les collectivités territoriales, les parents d'élèves et les entreprises", insiste Mostafa Fourar. Pour lui, "le label 'internat d'excellence' doit être une reconnaissance institutionnelle du travail des établissements". Pour cela, des chefs de projet sont accompagnés par la Dgesco pour mener à bien la mission d'attractivité de ces internats d'excellence. Les "référents internats" des projets ont également suivi une formation.

Le projet du collège de Brécey

Construit en 1970, l'internat du collège de Brécey va être intégralement réhabilité via un financement conjoint de 4,6 M€ de l'État dans le cadre du plan de relance et du conseil départemental de la Manche. C'est le seul établissement labellisé internat d'excellence dans l'académie de Normandie.

Situé en milieu très rural, un quart des 132 internes habitent à plus de 100 km. Des outils numériques ont été développés pour permettre aux parents de s'impliquer dans la vie d'interne de leur enfant, notamment au travers de réunions parents-professeurs en distanciel et des conseils d'administration hybrides. Son projet éducatif est également marqué par des sections sportives, notamment féminines, qui ont permis d'augmenter la proportion de filles parmi les internes (45 en 2018 contre 4 en 2007).

Pour sélectionner les 54 premiers projets - pour 70 dossiers déposés -, le gouvernement a installé un comité de sélection qui intègre Régions de France et l'ADE, et accompagné par un comité technique de la Dgesco. Les projets retenus devaient répondre aux caractéristiques propres au plan de relance, à savoir la rapidité de leur mise en œuvre dès 2021, 2022, voire 2023. L'équilibre territorial et la "solidité" du projet pédagogique, tant sur l'offre de formation que sur l'offre éducative, ont également été pris en compte. Ces internats d'excellence permettent la création de 1 484 places supplémentaires et la réhabilitation de 3 031 places dès la rentrée 2021. "Le résultat va au-delà de nos espérances", commente Mostafa Fourar qui salue la mobilisation des acteurs sur un calendrier "très contraint".

Le délégué national aux internats pense d'ailleurs que le nombre de dossiers déposés dans le cadre de la 2e vague de labellisation va être encore plus important. Certains dossiers n'ont pas été retenus car ils ne répondaient pas aux critères du plan de relance, notamment en termes de calendrier mais ils pourront recandidater, explique-t-il. Les trois académies qui n'ont pas déposé de projets ont des dossiers mais n'avaient pas besoin de financement. Elles aussi vont candidater dans la 2e vague, ajoute Mostafa Fourar.

Cette première vague de labellisations s'inscrit dans le cadre de la

démarche "internat du XXI^e siècle" qui vise à mettre en place 240 projets permettant l'accueil de 13 000 élèves supplémentaires. Ils se répartissent en trois catégories :

- 100 résidences thématiques, principalement dans les collèges des zones rurales et de montagne, autour de "thèmes porteurs" (arts, sport, numérique, international, environnement et sciences...),
- 100 internats d'excellence afin de couvrir chaque département,
- 40 internats du pro, dans le cadre du déploiement des campus d'excellence et de la mise en réseaux des lycées professionnels.

"D'ici au mois de mai", les 240 internats d'excellence seront labellisés, estime, elle aussi, Nathalie Élimas, secrétaire d'État en charge de l'Éducation prioritaire. Ces labellisations sont accordées pour cinq ans.

LES 44 INTERNATS D'EXCELLENCE EXISTANTS DEVRONT OBTENIR LA LABELLISATION

Par ailleurs, actuellement, il existe déjà 44 internats d'excellence (6 000 places). Ils avaient été créés en 2008. "Ces internats ne répondent pas tous à l'ambition nouvelle qui est fixée aujourd'hui", estime Mostafa Fourar. Si certains établissements comme Sourduin sont cités en exemple, "il y a eu des erreurs", notamment en pensant qu'ils "étaient réservés uniquement à des élèves défavorisés". Le recteur souligne l'importance de la mixité sociale mais aussi du pilotage mené par l'équipe pédagogique. "C'est un élément primordial, bien détaillé dans le cahier des charges", insiste-t-il.

C'est pourquoi les 44 structures déjà existantes doivent également déposer un dossier dans le cadre de cet appel à projets et remplir les conditions du cahier des charges.

Les internats d'excellence complètent l'offre des 222 812 places d'internat disponibles proposées à la rentrée 2019-2020, dans l'un des 1 529 établissements.

Le taux d'occupation global s'élève à 79,6 %. Pour le MENJS, ce taux masque des disparités tant géographiques (notamment en Outre-mer) qu'entre niveaux d'enseignement (le taux d'occupation est moindre en collège par exemple).

Le gouvernement veut éviter que "la question des ressources financières ne constitue un obstacle". Il a donc revalorisé la prime d'internat à l'échelon des bourses (entre 258 et 297 € annuels pour les collégiens et entre 258 et 423 € pour les lycéens) et souhaite que les chefs d'établissement portent une "attention particulière" à cette question en mobilisant les fonds sociaux. Certaines collectivités territoriales accompagnent également les familles en

prenant en charge, par exemple, les frais de transport.

Voici la répartition des 54 nouveaux internats d'excellence labellisés.

[Si vous ne voyez pas l'infographie dans sa totalité, cliquez ici.](#)